



Certificat

CERTIFICAT HVE Niveau 3 - N° HVE-303

AFNOR Certification certifie que l'exploitation

SARL SYLVAIN ET ALAIN NORMAND

10 ALLÉE DE DAREZE

FR -71960 LA ROCHE VINEUSE

N° SIRET : 814 769 782 000 24

a été reconnue comme étant une

**EXPLOITATION DE HAUTE VALEUR
ENVIRONNEMENTALE**

Au titre des articles D.617-4 et D.617-7 à D.617-11 du code rural et de la pêche maritime,

pour la totalité de la production de l'exploitation soit l'activité de :

VITICULTURE

Cette certification est délivrée à l'exploitation sous réserve du respect des exigences des seuils des indicateurs de performance environnementale.

Début de validité : 26/07/2019

Fin de validité : 25/07/2022

SignatureFournisseur

Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification

La certification peut être suspendue ou retirée dans les conditions visées à l'article 10 du décret n° 2011-694 du 20 juin 2011 relatif à la certification environnementale des exploitations agricoles.

Le certificat, propriété de l'organisme certificateur, doit lui être restitué sur simple demande.
Seul l'original de ce certificat est valable.

Par décision du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire en date du 16 février 2012, AFNOR Certification, est agréé au titre des dispositions des articles D. 617-19 et R. 617-28 du code rural et de la pêche maritime depuis le 22 février 2012 pour des périodes renouvelables de quatre ans.

AFNOR Certification - 11, rue Francis de Pressensé, 93571 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX France - RCS Bobigny B 392 964 706 - SAS au capital de 18 187 000 euros.

CERTI F 1428.3 07/2018

La commission d'agrément de l'association **TERRA VITIS Bourgogne Franche-Comté** du 10 Décembre 2020,

au vu des audits internes réalisés par l'association et externes réalisés par Certipaq,

a décidé d'attribuer une attestation de conformité au cahier des charges Terra Vitis viticulture responsable à :

Alain Normand, SARL Sylvaine et Alain NORMAND

Cette attestation peut être utilisée à toutes fins utiles et permet la valorisation des vins issus de vignes cultivées en viticulture responsable vendangées en 2020.

La Présidente Terra Vitis Bourgogne Franche-Comté



Agence d'Annecy
3 Bis Impasse des Prairies
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY
Tel 04 50 64 15 23
annecy@alpes-contrôles.fr

CERT F19/Version 20201109

SYLVAIN ET ALAIN NORMAND
A l'attention de Monsieur NORMAND Alain
10 allée en Darèze
71960 LA ROCHE VINEUSE
Agence d'Annecy, le 20/01/2021

Nos réf. : **A03M210P - LA ROCHE VINEUSE SARL SYLVAIN ET ALAIN NORMAND**

Objet : Attestation d'engagement dans le cadre de la certification agriculture biologique

Monsieur,

Nous attestons par la présente l'engagement de SYLVAIN ET ALAIN NORMAND auprès de notre organisme dans le cadre de la démarche de certification du mode Agriculture Biologique (numéro BIO : 20781) en tant que :

- **Producteur**
- **Transformateur**

L'engagement en agriculture biologique est effectif à partir du 13/01/2021.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Responsable Local Métier CERTIFICATION
Jean-Henri SOUMIREU-LARTIGUE

